

CONCEVOIR UN PAYSAGE NOURRICIER EN VILLE : SUPPORT DE L'AGRICULTURE URBAINE

PAYSAGE NOURRICIER : UN ENJEU
DE LA VILLE DURABLE DE DEMAIN
COMME UN INDICATEUR DE
QUALITÉ DE VIE

**MODULE
ACTUALISÉ**

La fonction nourricière dans nos villes apparaît d'autant plus fondamentale dans notre société contemporaine que l'autonomie alimentaire s'est réduite parallèlement à l'artificialisation des paysages. Or, fabriquer un paysage nourricier urbain, c'est aussi permettre que l'habitant y trouve toute sa place au regard de ses besoins, de ses usages, mais aussi de sa capacité à mieux gérer son cadre de vie.

Concevoir un paysage nourricier en ville, c'est permettre de consolider un lien de sécurité entre le citadin et son alimentation, mais aussi avec son environnement proche. Le paysage nourricier devient alors un enjeu de la ville durable de demain comme un indicateur de qualité de vie.

Réflexion, partage d'expériences, conseils pratiques et études de cas doivent permettre au participant, au cours de ces trois jours, d'aborder la conception de son projet en toute sérénité.

INTERVENANTS

Éric PREDINE

Agronome chez Scop SaluTerre (bureau d'études paysages multifonctionnels et partagés).

Camille DUMAT

Experte Transition Écologique (Docteur Science des sols).

Franck DAVID

Paysagiste, permaculteur, chez Scop SaluTerre (bureau d'études paysages multifonctionnels et partagés).

DATES DE LA FORMATION

> 24 au 26 septembre 2019

PRIX DE LA FORMATION

> 570 € net (pour les trois jours)

Forfait global*

> 766 € net (pour les trois jours)

* Le forfait global comprend le prix de la formation, l'hébergement en chambre simple et la pension complète pour la durée de la formation.

Pour les arrivées la veille du début du stage, une liste d'hôtels vous sera remise. Si vous souhaitez inscrire une ou plusieurs personnes à cette formation, n'hésitez pas à nous demander un devis et à poser une option. Vous nous confirmerez l'inscription définitive ultérieurement.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Hervé Bertrix
Tél. : 02 54 20 99 07 - Fax : 02 54 33 90 35
formation@domaine-chaumont.fr



CONCEVOIR UN PAYSAGE NOURRICIER EN VILLE : SUPPORT DE L'AGRICULTURE URBAINE

PROGRAMME DE LA FORMATION

24 SEPTEMBRE

MATIN

- > Discussions sur la base des représentations et questions sans réponses des participants.
- > Focale sur le paysage multifonctionnel et partagé sous l'angle de la permaculture.
- > Film sur un quartier de Davis (Californie).
- > Retour avec la salle.

APRÈS-MIDI

- > L'alimentation, les enjeux, les besoins.
- > Tiers Lieux nourriciers en ville / Agriculture urbaine.
- > Le paysage nourricier en ville (contraintes et atouts).
- > Comment concerter avec tous les acteurs et sensibiliser les usagers ?
- > Exemples de paysages nourriciers à l'étranger.

25 SEPTEMBRE

MATIN

- > Le sol : ses caractéristiques et ses potentialités, la gestion des risques concernant les pollutions.
- > Comment favoriser les services écosystémiques : gestion de la fertilité, bioremédiation, comment être pragmatique face aux risques d'un sol contaminé ?
- > Règlements, prévention et gestion collective de la qualité des sols.
- > Démonstration du Réseau-Agriville et création d'une petite ressource avec le groupe.

APRÈS-MIDI

- > Le design d'un paysagement nourricier (méthode de conception).
- > Palette des végétaux gourmands.
- > Les arbres nourriciers dans la ville.
- > Techniques de mises en œuvre.

26 SEPTEMBRE

MATIN

- > Technique du VER : outil (ou technique) d'élaboration de projet.
- > Travail de groupe : concevoir un projet de paysage nourricier.

APRÈS-MIDI

- > Mise en situation.
 - > Argumentaires.
 - > Réseaux.
 - > Stratégies de développement.
- Synthèse, échanges et évaluation de la formation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et réflexion, études de cas, mises en situation, ateliers. Remise d'une clé USB à chaque participant reprenant l'ensemble des données visualisées durant la formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction 4 mois après.

PUBLIC VISÉ

Élus décisionnaires, responsables et agents d'espaces publics, structures associatives dans les secteurs jardins, éducation à l'environnement, animation culturelle autour de la botanique, paysagistes et urbanistes.

